

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

À quelles conditions la rencontre projetée entre les ministres français et allemands pourra être utile à la paix européenne et favorable aux deux pays.

En même temps que le président Hoover nous transmettait sa proposition désormais fameuse, tous les postes de T. S. F. apportaient au monde un discours de M. Brüning, chancelier du Reich, exprimant le désir d'être invité à Paris par le gouvernement français comme il l'a été à Londres par le gouvernement anglais.

Son souhait a été entendu et son vœu sera exaucé. Contrairement à ce qu'il a été dit, la France ne boude pas. Une telle attitude serait indigne d'elle. Mais elle est bien résolue à ne pas se laisser duper.

Cette visite des ministres allemands aux ministres français ne doit pas être un simple geste ! Plus de « gestes » ! Beaux ou laids, on en a assez vus. Ce qu'il faut désormais, ce sont des actes. Des actes ayant des conséquences et qui laissent des traces. Des actes dont le passage soit marqué par un changement et, si possible, par un progrès ! Des actes après lesquels les choses ne soient pas comme elles étaient avant ! Ou bien, ce n'est pas la peine de bouger !

Si M. Brüning, accompagné de M. Curtius, vient à Paris, il faut que ce serve à quelque chose. Plus de parole inutile. Que l'on « cause », c'est très bien pourvu qu'on arrive à se mettre d'accord sur des solutions précises à des problèmes déterminés. Pour cela, il importe que la conversation soit d'avance préparée, limitée et orientée.

Les ministres français et allemands ne vont pas se réunir pour se demander des nouvelles de leur santé pour échanger des lamentations sur les vicissitudes de la température, sur les difficultés que l'on a aujourd'hui à trouver de bons domestiques pour son ménage et de bons maris pour ses filles !

Entre les deux pays les sujets d'entretien ne manquent pas. Des litiges sérieux séparent la France de l'Allemagne. Qu'on les étale sur le tapis de la conférence et qu'on les examine à fond sans ambages ni circonlocution. Il vaut mieux se dire rudement les choses à la face que de se jouer une comédie de fausse cordialité qui dissimule hypocritement toute une fermentation de discordes et d'hostilités. Pour avoir chance de guérir un mal il faut d'abord le dévoiler. La franchise, même brutale, s'impose.

M. Brüning doit être averti que la France ne se payera pas de mots ni d'apparences et qu'il lui faudra des garanties sérieuses. La politique de coopération que souhaite le chancelier allemand exige des conditions qui doivent être nettement spécifiées. M. Pierre Laval en a indiqué quelques-unes dans son discours de vendredi à la Chambre.

« Nous dirons à M. Brüning que pour que cette politique puisse avoir tous ses développements heureux, il faut que se dissipe en Allemagne l'atmosphère épaisse que nous y voyons. »

« Nous lui dirons qu'il y a contradiction entre les manifestations des Casques d'Acier et les sollicitations que l'Allemagne adresse aux États-Unis, à l'Angleterre et à nous-mêmes. »

« Nous lui dirons que nous ne voulons pas que les 10 milliards dont le budget du Reich sera allégé puissent servir contre notre pays et contre la paix du monde, ni que l'argent sacré de nos réparations puisse être utilisé pour je ne sais quelle politique de dumping, politique mortelle pour les pays qui s'y livrent comme pour ceux qui la subissent. »

Voilà, exprimées en termes généraux, les exigences minimum de la France. Mais il reste des garanties sérieuses à obtenir en ce qui concerne la politique de l'Allemagne envers la Russie d'une part et la Pologne de l'autre... Si M. Brüning veut vraiment un accord avec la France, il faut qu'il y mette le prix...

Nous savons quel immense bienfait serait le rapprochement sincère et

loyal des deux grandes nations ! Nous savons quelle sécurité il donnerait aux peuples et quelle solidité inébranlable il assurerait à la paix. Cet accord libérerait l'Europe d'un poids étouffant et inaugurerait une ère nouvelle. Il apparaît comme une condition nécessaire à la restauration économique et morale du monde.

Mais nous avons fait pour le faciliter tout ce que nous pouvions. Il ne faut pas nous demander davantage. Le reste maintenant, dépend de l'Allemagne qui doit vouloir les moyens de ce qu'elle veut. Elle n'obtiendra pas ce rapprochement en jouant double jeu.

Il n'est pas vrai — contrairement à ce qu'écrivit l'abominable presse nationaliste d'outre Rhin — il n'est pas vrai que nous entretenons chez nous la haine contre l'Allemagne, que nous ayons pour dessein de la dénouer, de l'humilier, de la piétiner. Non, ce la n'est pas vrai. Mais si nous recommandons à nous méfier d'elle, c'est de sa faute.

La confiance internationale ne peut pas avoir d'autre base que le respect des traités et la pratique loyale des contrats. Que l'Allemagne y revienne et la confiance lui reviendra !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Les phases de vacances

Un de nos confrères parisiens du soir avait ouvert l'année dernière un rubricat très original et amusant. Il avait demandé à ses lecteurs de lui envoyer les phrases de vacances les plus imprégnées, les plus originales, les plus spirituelles et aussi les plus idiotes et les plus saugrenues qu'ils pourraient recueillir.

Les réponses ont plu et beaucoup nous en ont plu. Celles-ci par exemple : — Une naïveté entendue en pleine campagne : « Quelle grosse tumeur pour un si petit village ! »

— Cette réponse d'un hôtelier auquel on demandait le prix de pension : « Pour le mois d'août, nous ne pouvons rien garantir. C'est seulement sur place que nous pouvons arranger nos clients. »

— Cette admonition d'un voyageur à un conducteur de train : « A chaque station, nous devez répéter les voyageurs, même ceux qui dorment ! »

— Cette bonne « rosserie » à l'égard d'un couple de nouveaux riches qui font le lézard au soleil : « Ce sont toujours les mêmes qui se font surer. »

— Cette question entendue à Trouville sur le bateau du Hâvre : « A partir de quelle peinture a-t-on le pied marin ? »

— Et des mots d'enfants dont plusieurs, au moins, ont vraiment l'air authentiques :

— D'un gamin devant un moulin d'enfant qui ne tourne pas : « Alors, quoi ? Il n'a plus d'essence ? »

— D'un autre gosse à son papa : « Ah ! encore une petite saur ! Tu m'avais pourtant promis un cheval ! »

— Dans le petit port de Belle-Ile-en-Mer, à table d'hôte et au cours de nos balades, une petite récolte de phrases bizarres et saugrenues :

— Voici d'abord le mot d'un voisin de table (un petit bonhomme de huit ans) à qui son papa s'amuse à « pousser des colles » :

— Jean, lui demande le père, qu'est-ce que tu fais ?

— Le gosse réfléchit une minute, puis répond : « Une tortue ? Ben, c'est une coquille qui a des trous pour passer les pattes, la tête et la queue ! »

— L'autre phrase, beaucoup moins enfantine a été dite par une gamine d'une quinzaine d'années, que sa mère s'obstine — sans doute pour se rajurer — à laisser encore en chaussettes et en jupes très courtes.

— Oh ! Nelly, tu as les mollets si nus que les bouts des doigts me démangent !

— Enfin, de Sallanches, en Savoie, où il légifère, le bon destinataire Gil Baer envoie cette phrase splendide dite par un touriste qui, de la terrasse de l'hôtel, montre le Mont Blanc à sa femme :

— Il paraît que c'est la curiosité du patelin !

LES ÉLECTIONS ESPAGNOLES

Voici quels sont les derniers résultats des élections générales de dimanche. Sont élus :

- Socialistes, 52.
- Radicux, 28.
- Radicux-socialistes, 27.
- Républicains de droite, 22.
- Républicains catalans, 16.
- Séparatistes, 4.
- Républicains divers, 30.

Informations

À la Chambre

La Chambre vote au début de la séance de l'après-midi le contingent de Légion d'honneur relatif aux expositions de Liège, Anvers et Mouza et on ratifie la convention internationale sur les ports.

On reprend ensuite la discussion sur la propriété commerciale. M. Fernand Brun, député du Cantal, combat la disposition sur les locaux accessoires.

Les divers articles sont votés.

Au Sénat

Le Sénat adopte le projet de loi sur le collectif par 274 voix contre 22.

Le Sénat discute l'interpellation de M. Lémery sur la proposition Hoover. M. Lémery déclare qu'on ne doit pas s'incliner devant les prétentions américaines. « Laissons, dit-il, l'Allemagne demander un moratoire. »

Après une intervention de MM. Briand, de Jonvenel et Laval, le Sénat adopte par 197 voix contre 5, un ordre du jour de M. Briand aux termes duquel le Sénat affirme une fois de plus son attachement au respect des contrats et approuve les déclarations du gouvernement.

Les congés parlementaires

M. Pierre Laval, président du conseil, a annoncé dans les couloirs de la Chambre, à des députés qu'il se proposait d'assurer le vote définitif par le Parlement, avant le départ en vacances, des projets relatifs à la date des élections aux Conseils généraux, à la réorganisation de la Compagnie Aréopostale et de la Compagnie Transatlantique, de la caisse d'avances aux communes et du cahier collectif des crédits adoptés lundi matin au Palais-Bourbon.

Dans ces conditions, on estime que la lecture du décret de clôture de la session ordinaire pourra avoir lieu à la fin de cette semaine.

Un discours de M. MacDonald

Parlant de l'initiative du président Hoover, M. MacDonald a dit : « La où il y a de la bonne volonté, on peut régler le monde. »

Le premier ministre ajoute alors : « Il y a à considérer la position toute spéciale de la France. »

« A cet égard, on peut dire qu'un pays comme la France est dans une position particulièrement vulnérable. Nous sommes un pays insulaire. Soyons francs, soyons justes. La franchise et l'équité ne sont pas faites seulement de logique. Nous devons savoir suffisamment tirer parti de notre imagination pour que notre franchise et notre équité reçoivent toutes les mesures. Les Français ont connu invasions sur invasions, leurs champs ont été foulés et nivelés par les pieds de millions de soldats envahisseurs. Pas de détroit — si étroit qu'il puisse être du fait des inventions de la science — nous pas de détroit, mais une simple ligne marquée sur le sol et qui est leur seule frontière. Que sentirions-nous nous-mêmes si nous nous trouvions dans cette position ? »

L'année 1932 permettra, selon l'orateur, la justification de la politique britannique, les accords internationaux devant faciliter la tâche de l'Angleterre.

La proposition Hoover

L'offre du président Hoover insiste pour que l'annuité non payée par l'Allemagne de 1931-1932 ne vienne en règlement que vingt-cinq ans après. Le gouvernement français, au contraire, avait déclaré dans sa réponse que ce montant deviendrait disponible à la fin de la période d'un an prévue pour la suspension provisoire du plan Young.

Elle a accepté lundi soir dans un esprit de conciliation de porter à cinq ans la durée de remboursement à fixer à l'Allemagne, mais c'est la seule concession, semble-t-il que le conseil des ministres ait cru devoir accepter à son plan primitif sans porter atteinte au droit sacré de la France aux réparations.

Vatican et Lithuanie

On annonce de Kowno que les relations diplomatiques entre la Lithuanie et le Vatican sont rompues. En effet, comme suite à l'expulsion du nonce Mgr Bartoloni, le Vatican a renvoyé le ministre de Lithuanie. On déclare à Kowno qu'avant de reprendre les relations, le gouvernement lithuanien voudra négocier un nouveau concordat.

La guerre civile en Chine

Les nouvelles de Nanchang, capitale du Kiangsi, reçues par les milieux officiels du gouvernement nationaliste, disent en substance qu'au cours de la semaine écoulée, le général Tchang-Kai-Chek a réuni une trentaine de généraux divisionnaires, auxquels il a donné ses ordres personnels.

Les troupes en masse se dirigent sur le front des opérations et, seuls, quelques généraux, parmi lesquels Tchang-Kai-Chek, restent au grand quartier général.

La révolte au Pérou

La révolte militaire qui a éclaté à Cuzco a pris un caractère grave.

Les troupes gouvernementales ont été défaites près de Juliaca, et battent en retraite vers Arequipa.

Les régiments de cette ville sympathiseraient avec les révolutionnaires et se seraient mis en marche pour arrêter la marche des troupes loyalistes.

EN PEU DE MOTS...

— Le chef de dépôt des tramways électriques de Montech (Tarn-et-Garonne) ayant été l'objet d'une réprimande de la part de son directeur, s'est pendu.

— Le « Graf-Zeppelin » s'est envolé de Friedrichshafen mardi pour un voyage de plusieurs jours dans le Nord.

— On prétend qu'une usine hollandaise établie à Utrecht collabore avec une usine allemande au montage de torpilles pour le Reich.

— Mme Mildenberg, femme député, appartenant au groupe communiste de Reichstag, a été condamnée à 3 mois de prison pour délit d'excitation à la révolte.

— MM. Bachelier et Dupont, propriétaires à Angers, transportaient en auto des bombes contenant un gaz asphyxiant pour tuer les braqueurs, lorsque l'auto versa et les bombes éclatèrent. MM. Bachelier et Dupont ont été asphyxiés et ont succombé.

— M. Jean Laperque, 30 ans, professeur au collège de Vic-en-Bigorre, qui était parti, lundi, en auto, a été trouvé noyé dans la rivière d'Échez. Son auto avait été abandonnée à une assez grande distance.

NOS ÉCHOS

Les rouges.

Une révolution vient d'éclater dans les écoles secondaires de jeunes filles de Belgique.

Le recteur ayant formellement interdit l'usage du rouge aux lèvres, des parfums et, d'une façon générale, de tous les artifices de la coquetterie, les jeunes filles ont aussitôt constitué un « Conseil des Douze ». Celui-ci a été mandaté auprès du ministre de l'Instruction publique pour élever une solennelle protestation contre cette interdiction. Enfin, ces jeunes personnes ont adressé aux journaux une lettre ouverte qui constitue une véritable déclaration de guerre :

« Nous n'admettons pas qu'on emploie à notre égard des méthodes d'éducation antédiluviennes, disent-elles. Le rouge aux lèvres, les fards, les ongles peints et les cheveux ondulés ont pour nous infiniment plus d'importance que le latin, le grec et toutes les autres sottises qu'on nous enseigne. Ce qui nous importe, c'est de trouver un mari et nous y parviendrons plus aisément en soignant notre physique qu'en nous encombrant l'esprit de fadeuses inutilités. »

Les autorités scolaires n'ont toutefois pas cédé et des mesures disciplinaires ont été prises contre les rebelles.

Testament peu banal.

C'est celui de la baronne von Diltner qui vient de mourir à Modling, près de Vienne. Cette vieille dame, qui adorait les chats et les chiens, déshéritait toute sa famille et légua sa fortune, y compris la villa et ses meubles, à ses chers animaux... Naturellement, le testament fut attaqué et la justice autrichienne déclara qu'il était impossible de favoriser ainsi des animaux aux dépens d'être humains. La société protectrice des animaux de Vienne crut qu'il était de son devoir d'intervenir. Sans doute, dit-elle, des animaux ne peuvent pas hériter directement, mais on peut charger une personne d'exécuter le testament et de nourrir les favoris de la défunte jusqu'à leur mort...

Ce qu'il y a d'amusant dans cette histoire, c'est que la villa et ses dépendances sont sérieusement hypothéquées, si bien qu'il restera peu de chose pour les héritiers quadrupèdes de la baronne !

On ne la fait pas à Marius.

Un Irlandais, un Gascon et un Marseillais parlant pêche.

— La où j'allais pêcher en Irlande, dit Patrick, les goujons sont tellement exigeants qu'il faut mettre un ver de terre gros comme le pouce à l'hameçon si vous voulez qu'ils mordent.

— Chez nous, dit le Gascon, ils le sont encore bien davantage ; vous ne les

“GRANDS NÉVROPATHES” DU DOCTEUR CABANÈS

« Mens sana in corpore sano. » L'avons-nous assez ratiocinée, dans nos études psychologiques, cette maxime plus ou moins paradoxale ?

Les plus hautes sommités médicales en névropathie vous affirmeront que l'adage latin n'est que la formule de la médiocrité intellectuelle.

Dans les deux volumes « Les Grands névropathes » dont le deuxième vient de paraître, le D^r Cabanès vous prouvera que le Génie est souvent une névrose.

Sans doute, le D^r Cabanès n'a pas voulu adopter toutes les conclusions de Lombroso, qui soutient que le Génie n'est qu'une forme de folie, et plus spécialement de la folie épileptique !

Lombroso reconnaissait d'ailleurs qu'il n'innovait pas en la matière : sur le compte d'Aristote, on met cet aphorisme qu'il n'y a pas de grand génie sans mélange de folie...

Mais le D^r Cabanès tenait à nous présenter, une œuvre beaucoup mieux à la page, inspirée surtout des grands travaux les plus récents en matière de physiologie et de pathologie du système nerveux.

Après avoir, dans sa préface, fait état de toutes ces références, après les avoir comparées et discutées, il en arrive à cette conclusion :

« De ce que le génie paie parfois tribut à la névrose, gardons-nous d'en inférer que cette rançon soit obligatoire. La névropathie est un accident ; en tout état de cause, elle ne saurait être la condition obligatoire du génie. »

La conscience en repos, après nous avoir ainsi rassurés, le D^r Cabanès va reprendre ses bistouris et ses scalpels pour nous disséquer, fibre à fibre, le cerveau des grands hommes.

Laissez-vous donc conduire par lui dans ce Panthéon des hommes illustres de la poésie, des arts, de la politique et vous verrez que la plupart de ceux que la Muse a marqués au front, que le Divin a inspirés, de tout ceux auxquels on élève des statues, n'ont pu échapper à la névrose.

Ceci dit, feuilletons les deux volumes :

Le dossier pathologique de Blaise Pascal nous découvre toutes ses misères d'un tempérament nerveux qui le conduisit à l'hallucination de la vue et à la confirmation de ce fait qu'un plus fort de ses souffrances physiques, il conserva toute sa puissance cérébrale.

L'hyponoëdie intellectuelle de Molière, explique en grande partie son œuvre. Cette hyponoëdie misanthropique lui a permis de jouer tout le monde, en se jouant lui-même. Ou certains ont voulu surtout voir de l'épilepsie, le D^r Cabanès retient la tuberculose due au surmenage et aux chocs moraux.

La tristesse morbide de Chateaubriand alluma le flambeau de son génie. En cultivant sa névrose, il a atteint l'immortalité, il a coté les catastrophes ou toute dignité sombre mais l'orgueil et le sentiment de l'honneur ont barré la route du précipice.

Glissons sur la sombre mélancolie de Byron, un surhumain qui n'a pu s'adapter à une humaine condition.

Baudelaire est le fruit hasardeux d'une mère de 27 ans et d'un père de 62 ans ! Il fut une victime de la

attraperez que si vous mettez en guise d'appât un congros comme le bras.

— Pécaire, soupire Marins, quand j'allais à la pêche en Afrique, si je voulais prendre un poisson tant soit peu convenable, il fallait l'amorcer avec un boa constrieur !

Oh ! Monsieur !

Un Vichyssois, en visite chez des amis qu'il n'a pas vus depuis les vacances, trouve la maîtresse de maison, seule, étendue sur une chaise longue.

— Vous êtes malade, chère madame ? lui demande-t-il affectueusement.

— Oh ! figurez-vous monsieur D., qu'à la campagne j'ai reçu un coup de corne.

— Ce n'est pas étonnant, s'écrie vivement D., votre mari est si brutal !

scélérose de ses artères cérébrales préparée peut-être par des abus de toute espèce et même par l'avarie.

Le cas Richard Wagner intéresse surtout la pathologie des musiciens. On voit en lui l'effet d'une névrose qui déploie dans son art toute la séduction de la brutalité, de l'artifice et de candeur jusqu'à rendre même la musique malade. Et puisque la musique wagnérienne produit sur l'auditeur un ébranlement nerveux, est-il exagéré de dire qu'elle a quelque chose d'excessif et de morbide ?

On vivrait maintenant le tome II des « Grands névropathes » qui vient de paraître. Nous allons nous trouver dans la sélecte compagnie des meilleurs écrivains.

De l'âme candide de La Fontaine, vous aurez tous les détails jusqu'aux plus ridicules mésaventures de sa vie conjugale. Rêveur distrait, il a dormi sa vie comme d'autres ont baillé la leur ! L'ennui paraît être le trait fondamental de son caractère. A 67 ans, il tombe dans la sénilité et dans les rhumatismes ! En dépit de ses sautes et de l'incohérence de sa vie, sa cause est définitivement gagnée.

De tempérament érotique de Réfif de la Bretonne, mieux vaut ne pas insister en nous bornant à signaler, chez ce déséquilibré mental constitutionnel, son amour morbide pour le pied féminin qui a donné à cet écrivain une originalité particulière dont « aucune littérature n'offre un type aussi défini ».

Quant à Bernardin de Saint-Pierre, vous vous ferez une opinion sur son incommensurable orgueil qu'expliquent des troubles nerveux héréditaires. Avec cela un caractère des plus ombrageux, voyant partout moquerie et raillerie, ce qui ne fit qu'aggraver sa neurasthénie. De son hypersensibilité, de sa disposition au rêve naquit l'œuvre immortelle de *Paul et Virginie*.

Voulez-vous bien comprendre Lamennais ? Rendez-vous compte de l'étroite corrélation qui existe entre le pessimisme et la neurasthénie.

Qui se douterait que le fondateur de la religion positive, Auguste Comte, encore jeune professeur, dut être interné dans une maison de fous ? Conséquence d'un surmenage intensif ou de chagrins domestiques. Plus de 20 ans plus tard, après avoir écrit sa « Philosophie positive » et avoir personnifié sa religion de l'utopie de la Vierge mère, dans son mystique amour pour Mme Clothilde de Vaux, il devait retomber dans cet état morbide.

Du frémissement nerveux de Musset, vous lirez tous les détails. Il a profondément incarné lui-même l'épuisement moral de la « confession d'un Enfant du siècle ». La Muse ne fut que le foudre de l'inspiration particulièrement fiévreuse et douloureuse. Dans les pressentiments de ses personnalités, on trouve les effets de télépathiques hallucinations. La névrose affina, exalta son génie poétique.

Ernest LAFON.

Lire la suite en deuxième page

Grands Névropathes du Docteur Cabanès, chez Albin Michel, Éditeur, 2 volumes, 40 fr.

Un de plus, un de moins !...

Un gavoche promène son petit frère qui marche à peine et, sans peur, il le fait circuler à travers les voitures, les autos, les gros camions dans les carrefours les plus dangereux pour les piétons. Une bonne vieille dame s'indigne : — Tu n'es pas fou de balader ton moutard par ici... tu vas le faire écraser...

— M'en f... réplique froidement le gamin. J'en ai d'autres à la maison !

Petit examen.

Le Richard. — Aimeriez-vous ma fille autant si elle n'avait pas d'argent ?

Le Prédant. — Mais certainement.

Le Richard. — Ça suffit. Je ne veux pas d'idiot dans ma famille.

Le Liseur.

Chronique du Lot

"GRANDS NÉVROPATHES" DU DOCTEUR CABANÈS

(Suite de l'article de première page)

Comment oser toucher à la mémoire de Victor Hugo vouée à l'apothéose ? Cabanès n'a eu que le choix des témoignages recueillis pour faire la preuve que ce Dieu ne fut qu'un mégalomane et un spirite. Pour tout autant qu'un Génie puisse résister à l'analyse, les détails de sa vie matérielle ont leur importance. Que d'anecdotes sur l'hypertrophie du moi de ce grand homme qui, après avoir fait une somme hécatombe des grandes vedettes littéraires de son époque, avoue que son orgueil « c'est sa force » !

Victor Hugo s'adonna aux tables tournantes, crut aux apparitions et se laissa influencer par le spiritisme. On en trouve de fréquentes allusions dans toute son œuvre — sans compter que ce Titan a encore laissé la réputation d'un pantagruélique estomac et d'un appétit génésique insatiable.

Au bout de mon papier, je vous laisse Sainte Beuve et les frères de Goncourt pour la bonne bouche.

Et j'ai hâte de conclure en signalant une fois de plus la valeur et l'utilité pratique de l'énorme travail du Docteur Cabanès qui, tout comme Littré, contribua à combattre l'erreur, à détruire les préjugés, à imprégner ses lecteurs de l'esprit critique, scientifique, en mettant toute son activité intellectuelle au service de la Vérité.

Notre éminent compatriote, le Docteur Cayla, de Neully, affirmait : « J'estime que le D^r Cabanès n'a pas été payé à sa valeur et qu'on lui doit une réparation. »

Et le Ministre, M. Louis Barthou, de l'Académie française, a également témoigné du fait que la mort du Docteur Cabanès a été une vraie perte pour l'histoire où il avait fixé, avec tant d'originalité, un sillon si fructueux.

De telles références, jointes à toutes celles si élogieuses des sommités médicales, nous suffissent pour compter le Docteur Cabanès, enfant de Gourdon, au nombre des plus illustres personnalités qui ont honoré le Quercy.

Ernest LAFON.

Compatriote

Notre distingué compatriote, M. Deloncle, Sénateur, est nommé vice-président de la Commission chargée de répartir les encouragements aux Sociétés coopératives ouvrières de production et de crédits.

Armée

L'adjudant Audibert, du 16^e tirailleurs sénégalais, est promu adjudant-chef ; Finidori, sergent-chef est nommé adjudant.

Contributions indirectes

M. Frayssi, contrôleur principal des contributions indirectes à St-Céré, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Distinction honorifique

Notre compatriote, M. Réveillac, de Lissac (Lot), inspecteur de la Sûreté générale à Casablanca, vient d'être nommé chevalier du Ouissam-Alaouite.

Un appel aux R. A. T. exclus de la carte de combattant

On nous demande d'insérer :

« Les réservistes territoriaux (classes 87 à 95) qui ont fait la guerre, sont invités à adhérer à l'Association R. A. T. fondée pour défendre leurs droits concernant la Carte de Combattant. Pour tous renseignements, écrire à M. Arnould, Président, 9, rue Dautancourt, Paris (17^e). (Timbre pour réponse). »

« Il sera créé des Sections locales dans toutes les Villes de Banlieue ou agglomérations qui n'en possèdent pas encore, et où se manifesteront des Camarades dévoués pour l'organisation de celles-ci. Il leur sera fourni par le Siège tous renseignements utiles et toutes facilités pour les aider. »

« Il y a déjà près de 100.000 adhérents R. A. T. réunis par les divers groupements en France. Unissez-vous pour être forts. »

Foire du 1^{er} juillet 1931

La foire du 1^{er} juillet a été presque nulle. De nombreux forains étaient bien venus à Cahors et s'étaient installés à leur place habituelle, mais les propriétaires ont trop à faire chez eux.

Les travaux des moissons, des sulfatages, de la fenaison et puis la grande chaleur que nous subissons, les avaient retenus à la campagne.

Voici les cours :
Il n'y avait aucun bœuf sur le foirail. Moutons, de 4 à 4,50 ; agneaux, de 4,50 à 5 fr. le kilo. Brebis d'élevage 350 fr. pièce.

Il y a eu forte baisse sur les porcelets : le prix était de 50 à 60 francs pièce.

Marché. — Poules, de 7 à 8 fr. ; poulets, de 9 à 12 fr. ; canards, de 6 à 7 fr. ; lapins, 3 fr. 50 le 1/2 kilo. Œufs, de 6 à 6 fr. 50 la douzaine.

Halle. — Pommes de terre, 1 fr. 25 le 1/2 kilo.

Syndicat d'Initiative

Syndicat d'initiative. — Le Syndicat d'initiative de la région de Cabrerets, Marcihac, Cajarc et St-Cirq-Lapopie, dont le siège est à Cahors, organise, pour le mardi 14 juillet, une excursion aux sites, monuments historiques et foyers de préhistoire dont est si abondamment dotée la zone soumise à son action.

Voici le programme de cette promenade touristique à laquelle sont conviés tous les adhérents du Syndicat d'initiative et à laquelle assisteront quelques membres des Syndicats d'initiative de Cahors et de Figeac.

Départ de Cajarc à 6 h., place du Foiraill ; Cadrien 6 h. 10 ; Montbrun 6 h. 15 ; Toirac 6 h. 30. Visite du château de Larroque et de l'église de St-Pierre-Toirac (romane fortifiée) ; Brengues (château des Anglais) 8 h. Espagnac-St-Eulalie 8 h. 15. Visite de l'abbaye ; St-Sulpice 9 h. Visite du château, panorama de la Vallée. Marcihac 10 h. 15, visite de l'abbaye et de la Salle capitulaire (monument historique). Sauliac 11 h. 15 (château, rocher et site) (arrêt de 5 min.). La-pescolerie 11 h. 30, arrêt à la Cascade. Cabrerets, midi. Déjeuner amical en plein air, hôtel Théron (20 fr.).

14 h., visite des grottes, du château féodal et du château du Diable (fortifications anglaises). 16 h. 30, départ. Conduché 16 h. 40, village préhistorique (cavernes dans les rochers). Falaise de Ganiil. Tunnel des Coudouls, confluent du Célé et du Lot (arrêt de 5 min.). St-Cirq-Lapopie 17 h. 15, visite de la Basilique romane, du village et du site. St-Martin-Labouval 18 h. Village de La Touzanie blotti sous la roche. Vue du château de Cènevières par delà le Lot. Larnagol 18 h. 15, visite du Vieux château (Mairie). Panorama de la Vallée, dominée par-delà le Lot, du si pittoresque village de Calvignac. Coup d'œil à l'église gothique du XV^e siècle. Retour à Cajarc à 19 h. Dîner libre individuel ou par groupes. 21 h., concert par l'Alliance Cajarcoise ; 22 h., concert vocal salle du cinéma Mirabel par les artistes amateurs prenant part à la caravane. Minuit, dislocation.

Chaque excursionniste assurera son transport en auto et sera, s'il n'est déjà, inscrit d'office au Syndicat d'initiative (cotisation minima : 10 francs).

Adresser les adhésions avant le 10 juillet à M. Maurel, secrétaire général du S. I., à Cajarc.

Fédération des Commerçants du Lot

Dimanche 28 juin à Figeac avait lieu la réunion interdépartementale des groupements commerciaux et industriels Auvergne-Rouergue et Quercy, sous la présidence de M. Clauzel, secrétaire des groupements commerciaux de la Seine et de France.

A midi, un banquet amical a eu lieu à l'hôtel du Pont-d'Or, présidé par M. Céréde, président de la Fédération de l'arrondissement de Figeac. A 14 h. 30, tous les délégués se sont rendus au Théâtre municipal pour assister à la réunion générale. M. Céréde présidait.

Des discours ont été prononcés par MM. Fournier, président du Comité interdépartemental ; Dubernet, président de la Section de Cahors ; Faure, délégué de St-Céré ; Delpech, délégué de la Chambre de commerce du Lot ; Clauzel.

M. Clauzel recommande aux petits commerçants de s'unir, mais il est hostile à « toute manifestation dans la rue », ainsi qu'on l'avait projetée. La vraie manifestation, dit-il, est le bulletin de vote.

« C'est ce que nous avons fait déjà dans la banlieue parisienne, et cela a produit de l'effet. Je ne suis pas du tout de l'avis d'accepter le projet de M. Tardieu, projet qui donne tout aux Coopératives et qui tue le petit commerce. Il faut que le gouvernement par des études diverses arrive à arrêter la crise actuelle. Il faut accorder au petit commerce, qui, lui vit avec de petits bénéfices, ce que le gouvernement donne à l'agriculture. »

MM. Fournier et Dubernet remercient l'orateur, et M. Céréde présente un ordre du jour donnant pleins pouvoirs à la Fédération pour l'obtention des revendications.

Chien contre moto

Un jeune homme, demeurant à Saint-Constant-de-Maurs (Cantal) suivait, sur sa moto, la route de Decazeville à St-Félix (Lot) lorsqu'à un tournant de la route, un chien déboucha et alla se jeter contre la roue de devant de la moto.

Le choc fut rude, le chauffeur perdit l'équilibre et fut projeté sur la route.

Il fut relevé par un propriétaire qui passait en voiture, à ce moment précis. Des soins furent donnés au blessé qui a une jambe fracturée et de nombreuses contusions.

Sur sa demande, il a été transporté à son domicile.

CAHORS

Pour nos Agriculteurs

Nous recevons d'un de nos amis, agriculteur, la note suivante :

Permettez-moi de signaler à qui de droit, par l'intermédiaire de votre journal, que par suite de la rareté croissante de la main-d'œuvre agricole des centaines d'hectares de prairies ne pourront être fauchés cette année dans notre département.

Des permissions agricoles ne pourraient-elles pas être accordées aux militaires pour suppléer à ce manque de main-d'œuvre civile ?

L'intendant militaire pourrait, même, entreprendre la récolte des foins qui, dans beaucoup de propriétés, serait donnée gratuitement à l'armée par les propriétaires de prairies.

La situation nous paraît digne d'intérêt aussi bien pour les propriétaires que pour l'armée. Il est regrettable de voir perdre des milliers de quintaux de foins qui, certainement, provoquera un jour ou l'autre une hausse de ce produit.

Certes, notre ami a raison. Il y a quelques années encore, on suppléait à l'insuffisance de la main-d'œuvre civile, par la main-d'œuvre militaire. C'était le système des permissions agricoles qui fonctionnait dans notre région.

Mais, il ne fonctionne plus ou si peu qu'il vaut mieux ne pas en parler.

Ce système avait du bon : pourquoi ne pas y recourir et écouter les observations très judicieuses de notre correspondant et ami ?

L. B.

Licence

Notre compatriote, M. Bédou, vient d'être reçu au certificat de métaphysique et de logique avec la mention bien, devant la Faculté de Toulouse. Mlle Lafon, fille du Directeur de l'Ecole annexe, vient d'obtenir le deuxième certificat de licence ès sciences.

Nos félicitations.

Lycée Gambetta

Sont admissibles au baccalauréat les élèves dont les noms suivent :

Philosophie : Borredon, Cubaynes, Delort, Maury, Vigne, Gary, Laurent, Alaux, Molinié, Verdier, Combarieu, Terret, Bastide, Laporte, Layssac, Girard, Badoures, Dewamieux, Coronat, Orliac, Legrand, Capoulade.

Mathématiques : MM. Soulaucroix, Tardieu, Jouclas, Rollès.

Brevet d'enseignement supérieur

Sont admissible au Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur, les aspirantes dont les noms suivent.

Section ménagère : Mlles Barbat Raymond, Bertrand Odette, Ferrières Odette, Frézals Odette.

Section commerciale : Mlle Penchebat Marie.

Lycée Clément-Marot

Sont admissibles au Baccalauréat les élèves du lycée Clément-Marot dont les noms suivent :

Philosophie : Mlle Alazard, Bories, Cassagne, Cubaynes, Dablan, Delrieu, Dreneau, Guiral, Honorat, de Lagarrigue, Rulhes, Vidallac.

M. Raymond CANCES, licencié ès lettres, assistant de langue française au lycée de Agr (Ecosse), donnerait, pendant les vacances, des leçons d'anglais ou de français.

S'adresser, 5, rue des Cadourques.

Obsèques

Mercrcredi ont été célébrées les obsèques de M. Augustin Cocheton, décédé en son domicile, 5, rue des Soubirous, le 30 juin.

M. Cocheton était très connu et très estimé dans notre ville et notamment dans le quartier St-Barthélemy. Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre et a témoigné de vives sympathies à Mme Cocheton à laquelle nous adressons, ainsi qu'à la famille nos sincères condoléances.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret que M. Soupire, entrepreneur de travaux publics à Cahors, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son père.

Nous prions M. Soupire et sa famille de vouloir bien croire à notre vive sympathie et d'agréer nos sincères condoléances.

Pris de malaise dans l'eau

Un jeune homme se baignait dans le Lot, en face l'église de St-Georges. Tout à coup, il se sentit pris de malaise. Il put regagner la berge, mais là, il s'évanouit.

Des soins immédiats lui furent donnés et il reprit vite connaissance.

Mais pendant quelques instants, une vive émotion régnait pour les baigneurs et les personnes qui se trouvaient sur la berge et sur les quais.

Une fois de plus!!

Que le soir et même tard dans la soirée, des noctambules prennent du plaisir à parcourir les rues en chantant, en faisant du bruit, nul n'y contredit.

Mais que ces noctambules prennent du plaisir à commettre des dégâts dans les immeubles, à descendre, à casser les becs de gaz, les lampes électriques personne ne les approuve. Et pourtant c'est la 3^e ou 4^e fois que de pareils faits se produisent. C'en est assez !

Dans la nuit de mercredi vers minuit des noctambules se sont amusés à éteindre, — oh ! de façon fort habile — les lampes électriques de l'Avenue du Nord, de la gare, de la rue Joffre et des Boulevards. Mais quelques lampes ont été cassées.

Dans quel but ces noctambules ont-ils commis cet acte vraiment stupide ? Pour s'amuser ? Drôle d'amusement.

Dans tous les cas, cet amusement ne plaît pas aux intéressés, c'est-à-dire à ceux qui sont privés de lumière.

Ils l'ont dit, ils ont protesté, et M. le Commissaire de police a été avisé, d'autant plus que les dégâts commis doivent être réparés par la Compagnie concessionnaire d'éclairage de la ville.

Ce n'est pas, comme nous l'avons dit, la première fois que de pareils faits se sont produits.

Est-ce que les auteurs de ces actes de vandalisme seront toujours ignorés et, partant, impunis ?

L. B.

Société de pisciculture du Lot

Les membres de la Section de Pisciculture du Lot sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu le lundi 6 juillet prochain à 8 h. 30 dans une salle de la Mairie.

Il sera tout spécialement parlé du concours de pêche.

Nous prions nos sociétaires de venir nombreux à cette réunion.

La Commission.

Nous rappelons aux Orphelins de guerre de Cahors que leur prochaine réunion est fixée au dimanche 5 juillet.

Une permanence sera établie de 2 à 6 heures au secrétariat général, 6, rue Joffre.

Concert festival

C'est le jeudi 9 juillet, au Kiosque des Allées Fénelon, qu'aura lieu le concert-festival donné par l'Orphéon de Cahors et l'Orchestre Symphonique, au bénéfice du Monument aux Morts.

Pour cette soirée, nous pouvons annoncer le concours assuré de :

Mlle Aline Bouvill, chanteuse légère, et de M. Raoul Cun, baryton de l'Opéra-Comique.

Des morceaux d'orchestre, des chœurs et des ensembles compléteront le programme de cette fête, à laquelle le public cadurcien est invité à participer.

Prochainement, programme détaillé.

Arrestation

Nous avons relaté l'arrestation d'une jeune fille de 21 ans, Louise Lherm, bonne chez M. Guyonneau, négociant rue Wilson.

Celui-ci s'apercevait depuis quelque temps, qu'il était victime de vols de linge et de bijoux. Il soupçonna la bonne qui, interrogée, nie l'accusation portée contre elle.

Elle fut même l'audace d'inviter son patron à se rendre dans sa chambre, située dans une maison de la rue Daurade. M. Guyonneau s'y rendit avec des témoins et découvrit des objets qui lui avaient été volés.

Quelques jours plus tard, M. Guyonneau constata que du linge pour enfant et un collier en or avaient disparu. Il porta plainte.

Interrogée par la police, la bonne avoua avoir volé ces objets, mais dit qu'elle les avait envoyés chez elle à Espédaillac, chez la nourrice de son enfant.

L'agent Meyre, M. Guyonneau et la bonne se rendirent à Espédaillac, chez la nourrice qui reconnut avoir reçu les objets volés. Elle les rendit aussitôt.

La bonne fut arrêtée, ramenée à Cahors où elle a été écrouée à la prison.

Noyée dans une mare

Mme Marie Maravelle, âgée de 52 ans, propriétaire au hameau de Lacroze (commune de St-Géry), était occupée à laver du linge dans une mare, près de son habitation, lorsqu'elle glissa et tomba dans l'eau où elle se noya.

Ce n'est que le soir qu'elle fut trouvée et retirée de l'eau.

Trouvailles

Il a été trouvé une montre par Mlle Subrebot ; deux bidons de lait, par M. Bessac ; une somme d'argent, par M. Garouty ; un billet de banque, par M. Bourjade ; une montre de dame par Mme Vayssières ; une robe d'enfant par Mlle Molinié ; un sac en toile contenant des effets, par M. Grèzes.

ON DEMANDE
DÉS APPRENTIS
à l'imprimerie du
Journal du Lot.

Syndicat d'Initiative de Cahors

Comme suite à nos avis précédents, nous avons reçu un assez grand nombre de communications relatives à des logements meublés à louer pour les vacances dans diverses régions du département. Nous avons transmis ces renseignements aux personnes également assez nombreuses qui nous avaient marqué leur désir de vilégiaturer en famille cet été en Quercy.

A cela se borne la tâche bénévole du Syndicat. Mais non pas, celle des loueurs et locataires éventuels à qui nous servons d'intermédiaires désintéressés. Nous leur demandons si leurs pourparlers directs aboutissent de vouloir bien nous indiquer que tel ou tel logement a cessé d'être vacant afin que nous ne fournissions, par la suite, des renseignements devenus inactuels.

Dans un autre ordre d'idées, nous croyons utile de rappeler au public :

1^o Qu'un arrêté de 24 heures à Cahors est autorisé par la Cie d'Orléans à tous les voyageurs dont l'itinéraire passe par cette ville, sous la seule condition de faire viser leur billet à l'arrivée !

2^o Que le bureau du Syndicat d'Initiative est pourvu de nombreux et récents renseignements concernant les centres du Tourisme et les stations thermales et balnéaires de France. Ces renseignements sont à la disposition de toutes les personnes qui désirent en user. Ils sont fournis gratuitement. Le bureau du Syndicat, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, est ouvert tous les jours non fériés de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 17 heures.

Le Président
du Syndicat d'Initiative,
Eug. GRANGÉ.

Nos voisins et amis, les dirigeants du Syndicat d'Initiative de la région Cabrerets-Marcihac, Cajarc-St-Cirq-Lapopie, organisent, pour le 14 juillet prochain, une très intéressante excursion qui permettra, en une journée, de visiter complètement le magnifique territoire sur lequel s'étend l'action de ce Syndicat. Nous conseillons vivement aux Cadurciens, épris de belles promenades dans les vallées du Lot et du Célé, de participer à cette randonnée qui aura la jolie ville de Cajarc pour lieu de départ et d'arrivée.

Pour tous renseignements, ils devront s'adresser d'urgence à M. Maurel, secrétaire général du S. I., à Cahors, Lot.

Le Président du S. I. de Cahors.

Les « Amis de l'Harmonie » et « La Chorale du P.-O. »

Le 6^e concert aura lieu le jeudi 2 juillet prochain sur les Allées Fénelon, à 21 heures.

Ci-après le programme :

1^o Le Grondeur (allégo militaire)

X...

2^o Ouverture de Concert, Govaert.

3^o La Careynole (Chanson cadurcienne), H. Lacombe, Chorale du P.-O. et Harmonie.

4^o Le dernier jour de Pompéi, Ritz, Chorale du P.-O.

5^o Chanson des nids (air varié pour deux clarinettes). Solistes : MM. Carès et Lahontat.

6^o Ballet de Faust, Gounod.

7^o Les Echos du Midi (poésie patoise), Kelsen, Chorale du P.-O. et Harmonie.

Ce même concert sera donné le 14 juillet prochain sur les Allées Fénelon.

AU ROBINSON

Aujourd'hui 2 et demain 3 Juillet

Grandes Soirées

TOURNEE TELLOT

L'Excellent Diseur

des Concerts Parisiens

EVELYNE, DE L'OLYMPIA

LAURENCE, BARYTON

Spectacle de Famille

ENTRÉE LIBRE

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (3^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone

(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-82

Propriétaire

Hôtel recommandé par le

Journal du Lot

Arrondissement de Cahors

Pradines

Fête locale. — La fête annuelle de Pradines, qui aura lieu les 4, 5 et 6 juillet courant, s'annonce comme devant être une des plus belles de la région.

En voici le programme :
Samedi 4 juillet. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie ; à 9 h., préparation de la fête, réception des invités.

- Vivre le cœur et les nerfs en paix, dormir d'un sommeil profond, telle est la devise du café Sanka sans caféine.

Dimanche 5 juillet. — A 7 h., réception de la musique ; à 8 h., déjeuner traditionnel ; à 11 h., dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts ; à 11 h. 30, apéritif-concert ; à 12 h., grand dîner de famille, aubades aux autorités et aux habitants. A 14 h., sur la grande place, jeux divers ; à 17 h., grand bal de jour ; à 18 h. 30, apéritif-concert. A 20 h., grand feu de joie ; à 21 h., grande nuit de Venise, concours de gondes fleuries, illuminées, grandes illuminations et grand bal de nuit, bataille de confetti ; à minuit, farandole.

Lundi 6 juillet. — A 10 h., apéritif-concert ; à 14 h., jeux divers sur la grande place ; à 17 h., grand bal ; à 21 h., grandes illuminations et grand bal de nuit, qui se terminera par le traditionnel grand-peu.

Un service d'auto sera organisé pendant ces trois journées de réjouissances.

Le bac fonctionnera également à tous les trains.

Catus

Concert de Gala. — Nous apprenons avec plaisir que la Société Chorale de Puy-l'Évêque, désireuse d'étendre ses relations parmi les communes voisines, a décidé de venir donner à Catus un de ses meilleurs concerts avec un programme des mieux choisis.

Ce spectacle, qui aura lieu dimanche prochain 3 juillet, sera donné en matinée sous la halle, à 13 heures « heure légale », avec le concours d'un groupe de jeunes filles formant un total de 40 exécutants.

Chœurs d'orphéon, chœurs mixtes, chansonsnettes, morceaux d'Opéra, saynettes et pièces comiques, poésies et monologues militaires. Rien ne manquera au programme de cette soirée pour en faire une des meilleures attractions que nous puissions avoir ici. Le piano sera tenu par Mme Delmal. Espérons donc que le public répondra nombreux à l'appel de cette Société et que le succès qu'elle y emportera lui sera un bon encouragement pour l'avenir. C'est là notre meilleur souhait.

Au cours de cette soirée, une quête sera faite au profit des œuvres de la ville de

Douze paires de bœufs seulement figuraient sur le foirail à ce destin.

Les autres marchés étaient maigrement approvisionnés. Rares transactions. Cours qui ont été partiqués : Marché aux bestiaux. — Bœufs d'attelage, pas d'affaires traitées; veaux, de 7 à 8 fr. le kilo; porcelets, de 100 à 150 fr. pièce, suivant la grosseur; forte baisse sur le cours de la dernière foire.

Marché à la volaille. — Poulets de grain, 8 fr.; poulets, 5 fr.; poules, 5 fr.; dindons, de 4 fr. 50 à 5 fr.; canards, 5 fr.; lapins, de 3 à 3 fr. 25; le tout le demi-kilo; pintades, de 35 à 40 fr.; pigeons, de 5 à 7 fr.; le tout la paire; œufs, 4 fr. 50 la douzaine; tendance de hausse; oisons, de 50 à 60 fr.; canards mulâtres, de 18 à 22 fr.; canards communs, de 8 à 10 fr., le tout la paire.

Marché au jardinage. — Choux à planter, 10 fr.; poireaux, 3 fr., le tout le cent; céleri, 3 fr. 50; salades diverses, 1 fr. 50, le tout le paquet; choux pommés, de 1 à 2 fr.; salades diverses, de 0 fr. 50 à 1 fr.; artichauts, 0 fr. 50, le tout la pièce; radis roses, 0 fr. 50; carottes, de 1 à 1 fr. 50; navets, 0 fr. 50; oignons, de 1 fr. à 1 fr. 50; poireaux, 0 fr. 50, le tout le paquet; ail, 16 fr. les cent têtes; pommes de terre nouvelles, 2 fr.; tomates, 4 fr. 50; flageolets, 6 fr.; mangues-tout, 4 fr., le tout le kilo.

Halle aux grains, pas d'apport. La prochaine foire aura lieu le mardi 14 juillet.

Puy-l'Évêque

Nécrologie. — Mardi dernier ont eu lieu à Puy-l'Évêque les obsèques du regretté Guingal Maurice, fils de M. Guingal, conseiller municipal de la Section de Courbenac.

Une foule énorme d'amis avait tenu à accompagner sa dépouille et au cimetière le camarade Talou lui a adressé le dernier adieu au nom des Combattants et des Mutilés de la guerre qui lui avaient offert une superbe couronne.

Voici le texte de cet adieu qui fut écouté au milieu d'une profonde émotion :

« Mesdames, Messieurs, c'est avec un sentiment de profonde émotion que je viens au nom des Anciens Combattants, Mutilés et en mon nom personnel, saluer la dépouille mortelle de notre camarade et ami, Guingal Maurice, décédé en pleine jeunesse à l'âge de 41 ans.

« Devant cette tombe si prématurément ouverte et avant que sa dépouille ne soit rendue à la terre de ce vieux cimetière, qu'il me soit permis de saluer en lui, une fois de plus, hélas ! une nouvelle victime de la guerre.

« Mutilé par la mitraille des champs de bataille, Maurice avait payé de son sang sa dette à la Patrie. Mais il n'avait échappé à la mort que pour trainer ensuite une vie diminuée et mourir quand même des conséquences fatales d'une aussi rude campagne.

« Libéré à peine de son service militaire en 1914, la guerre l'avait repris à 24 ans, plein d'illusions, d'exubérance et de gaieté pour nous le rendre cinq ans plus tard, vieilli avant l'âge, avec une santé complètement ébranlée.

« Doué d'une bonté qui n'avait pas de limites, il était toujours prêt à tendre la main à quiconque faisait appel à lui. Absolument incapable de faire du mal à personne, il ne comptait que des amis. Sans cette maudite guerre il aurait pu être aujourd'hui parmi nous un des hommes des plus estimés et des plus heureux ! Le voilà couché par les conséquences de cette affreuse tourmente, laissant derrière lui son vieux père inconsolable, sa malheureuse veuve et son tout jeune enfant.

« Devant ce malheur irréparable, il est de notre devoir de jurer de poursuivre inlassablement la lutte contre la guerre, afin d'éviter à nos enfants et aux générations futures les horreurs d'un pareil cataclysme.

« Adieu mon cher Maurice ! Ton

souvenir restera dans nos cœurs d'anciens combattants et d'amis. Puissent les regrets et la part sincère que nous prenons à l'immense douleur de ta chère famille adoucir un peu l'amertume de leur solitude et le vide de la séparation. Adieu ! »

St-Cirq-Lapopie

Syndicat d'initiative. — Voir à la Chronique du Lot.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

Accident. — Le jeune L... s'amusa à se suspendre à une branche d'arbre. Mais celle-ci cassa et l'enfant tomba sur le sol.

Dans la chute, il s'est contusionné assez sérieusement au bas-ventre.

Cajarc

Syndicat d'initiative. — Voir à la Chronique du Lot.

Marclillac

Syndicat d'initiative. — Voir à la Chronique du Lot.

St-Pierre-Toulrac

Syndicat d'initiative. — Voir à la Chronique du Lot.

Espédaillac

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira dimanche prochain, 5 courant, à 9 h. 30, pour le règlement des budgets. La réunion de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance aura lieu à 9 h.

La Foire. — La foire, qui s'est tenue le 29 juin, a été importante. Beaucoup de marchands s'y étaient rendus. Le foirail des bêtes à laine était bien approvisionné et de nombreuses transactions ont été opérées.

Voici les principaux cours pratiqués :

Brebis grasses : de 200 à 230 fr.; brebis maigres : de 180 à 200 fr.; brebis antennes : de 230 à 250 fr.; agnelots : de 90 à 100 fr.

Porcelets : de 80 à 90 fr., le tout la pièce.

Saint-Céré

La Kermesse du 12 juillet. — La kermesse organisée par notre société « L'Union musicale » le 12 juillet prochain promet d'être une brillante attraction.

La Commission d'organisation s'est assurée des concours de Mme Many, 1^{er} prix de chant du Conservatoire de Toulouse et de M. Mijoule artiste de l'orchestre symphonique de Decazeville.

Un groupe de jeunes gens interpréteront sur la scène « Le Luthier de Crémone », de François Coppée. Après le concert du soir qui durera de 8 heures et demie à 11 heures et demie, aura lieu une grande fête de nuit avec embrasement général à l'électricité de la cour de l'école. Un buffet très bien installé offrira des rafraichissements aux promeneurs.

A seize heures un bal accompagné d'un brillant orchestre sera donné. L'entrée à cette fête sera gratuite.

Le public paraît s'intéresser beaucoup à la jolie fête qui se prépare. Il est certain que si le temps est beau les entrées seront nombreuses et que la fête aura un joli succès.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Grandes fêtes de la St-Jean. — Malgré les fêtes toutes récentes du Congrès des combattants et surtout malgré celles organisées par Cahors pour fêter dimanche le cinquantenaire de l'École laïque, nous avons eu à Gourdon de bien belles fêtes.

Le samedi soir le feu de joie de St-Siméon et le bal de nuit eurent un plein succès.

Dimanche matin, la Commission des fêtes reçut à la gare la section de gymnastique de la Cie de sapeurs-pompiers de Brive qui défila dans les diverses artères de la ville.

La Société musicale de Capdenac nous régala d'un concert choisi dans la cour de l'Hôpital.

Dans l'après-midi, nous eûmes un festival de musique et exercices de gymnastique à l'Arbre rond, puis sur les Allées de la République, un grand concert donné par l'A. M. C.

La fête de dimanche se termina par un brillant feu d'artifice et un bal de nuit qui dura jusqu'au matin.

Lundi grandes courses de bicyclettes où 22 concurrents prirent la ligne au départ.

Voici les résultats de ces courses : 1^{er} Mascailon, de Toutouze. 2^o Dubarry, de Bordeaux. 3^o Lafforgue, d'Arcachon. 4^o Janet, de Périgueux.

Félicitations à la Commission, ayant à la tête le D^r Coulon, qui s'est dépensé sans compter.

Trouvailles : 1^o Un portefeuille contenant une somme importante, par M. Lavaysse Antonin, place Ste-Claire.

2^o Une liasse de billets de banque, par M. Glénadel, négociant, place du Quatre-Septembre.

3^o Un portefeuille contenant une grosse somme, par M. Moncoutié Léon, Cafetier à St-Germain, Lot.

4^o Un portefeuille contenant divers papiers et une petite somme, par M. Bonnafous, rue Fricasse.

Accident. — Dimanche soir vers 22 heures, pendant que la Commission des fêtes faisait tirer le feu d'artifice sur la place du 4 septembre, une grosse bombe, éclatant au ras du sol, provoqua une déflagration telle qu'une quinzaine de vitres du café Divan volèrent en éclats.

La majeure partie des spectateurs cependant très nombreux, reçurent un commotion de courte durée, heureusement, et quelques-uns reçurent des morceaux de verre sur le corps.

Parmi eux M. Dauliac Henri, entrepreneur en maçonnerie, avenue du terrain des Sports, reçut des morceaux de verre qui s'incrustèrent dans la lèvre inférieure et dans le nez.

Le Docteur Coulon, appelé à la hâte, enleva ces visiteurs incommodés.

L'accident n'aura pas de suite fâcheuses.

Depuis longtemps, nous nous étions fait l'écho de justes et sérieuses réclamations au sujet du danger qu'il y a chaque année à tirer les feux d'artifice sur la place du 4 Septembre (incendies, accidents, etc.) et cependant on continue les errements jusqu'au jour où nous aurons à déplorer quelque catastrophe.

La foire du 30 juin 1931 a été importante :

Bœufs de boucherie, 250 à 300 fr.; bœufs de travail, 300 à 330 fr., le tout les 50 kilos; moutons de boucherie, 5 fr. 50; agneaux de boucherie, 6 fr. 50, le tout le kilo; pores de charcuterie, 230 à 280 fr. les 50 kilos; porcelets, 30 à 60 fr., la pièce; oisons, 12 à 22 fr.; cannetons, 6 à 8 fr.; poussins, 6 fr., le tout la paire; poulets de grain, 8 fr.; poules, 5 fr.; lapins domestiques, 3 fr., le tout le demi-kilo; œufs, 3 fr. 50 la douzaine; blé, 43 fr.; seigle, 30 fr., le tout le carton de 30 litres; avoine, 30 fr., le sac de 80 litres, plants de choux, 4 fr.; plants de poireaux, 3 fr., le tout le paquet de 100.

St-Claire

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort du jeune fils de M. Lamouroux, l'excellent industriel de notre commune.

Le regretté jeune homme n'était âgé que de 20 ans. Il était très estimé dans notre commune et dans la région.

Nous prions M. et Mme Lamouroux de vouloir bien agréer nos vives sympathies.

Salviac

Nos concitoyennes. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Elisabeth Vaissé, nièce de M. Jean Vaissé, le propriétaire bien connu de notre ville, vient d'être admissible aux épreuves orales du baccalauréat ès lettres devant la Faculté de Clermont.

Nous bien sincères félicitations.

Nos concitoyens. — M. le lieutenant Lapouge du 6^e chasseurs alpins à Grenoble, originaire de Salviac, est devenu notre compatriote par son mariage avec Mlle Fajolles, du Château de Mer-

leins, près Salviac, vient d'être nommé capitaine à Antibes.

Nos bien sincères félicitations. Nous avons appris avec plaisir l'arrivée en notre ville de M. le Capitaine Salanié qui nous vient du Maroc. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Renseignements

AVIS AUX AGRICULTEURS PRODUCTEURS DE LAVANDE

Les membres du bureau du Syndicat Agricole des Producteurs de lavande ont l'honneur d'informer les agriculteurs, producteurs de lavande, qu'il sera procédé, comme l'an dernier, à la distillation en commun, de la fleur à la « Maison de l'Agriculture », à Cahors, à partir du lundi 6 juillet prochain. Ils sont donc priés de se faire inscrire d'urgence auprès de M. Demeaux, président du Syndicat, 8, avenue de la Gare, à Cahors ou de M. Denègre Pierre, secrétaire, rue de la Brasserie (quartier de la Gare, à Cahors) et indiquer la quantité approximative en kg. de fleurs que chacun aura à distiller.

Il est rappelé que la récolte doit se faire par un beau soleil, car ses rayons développent les éthers contenus dans les tiges et facilitent leur ascension vers les corolles. Il faut éviter par-dessus tout de faire la cueillette par un jour de brouillard, celui-ci laissant les épis sans parfum. La pluie elle-même entraîne les principes odorants, l'on devra laisser épiculer un ou deux jours pour continuer afin de laisser au soleil le temps de réparer le dommage.

L'expérience a démontré que pour la cueillette, il faut attendre que le sommet de l'épi soit en fleurs. A ce moment la base des épis commence à former les graines, les pétales prennent une couleur grise et ne sont presque plus visités par les abeilles. C'est le moment le plus propice pour obtenir le maximum de rendement.

La fleur sera coupée avec 0,10 ou 0,15 centimètres de tige et livrée fraîche à l'atelier de distillation. Dans le cas contraire, l'étendre sur un plancher à l'ombre, la secouer de temps en temps pour éviter toute fermentation et la livrer au plus tôt à l'atelier.

L'opération de distillation étant rapide, le producteur pourra y assister lui-même. Apporter les récipients en verre pour loger l'eau distillée, demi-litre environ par kg. de fleurs et des bouteilles pour loger l'essence.

Les adhérents au Syndicat sont également priés d'adresser à M. Bails, trésorier, avenue des Ormeaux, à Cahors, les cotisations pour 1931.

Le Bureau.

Le bureau du Syndicat Agricole des Producteurs de Lavande du Lot a l'honneur d'informer le public que la distillation de la fleur de lavande s'opérera à partir du lundi 6 juillet prochain à la « Maison de l'Agriculture », ancien évêché à Cahors.

C'est à partir de cette date et durant toute la période de la distillation qu'il sera livré aux personnes qui en désireront, l'eau distillée garantie pure de lavande.

Il convient de rappeler que l'usage de cette eau se répand de plus en plus dans toutes les familles où elle rend des services hygiéniques appréciables. Elle est précieuse pour la toilette des nouveau-nés, des femmes en couches et même des grandes personnes.

Très efficacement employée en lotion ou compresses renouvelées contre les brûlures, les boutons, les démangeaisons et inflammation de la peau. Calme instantanément la douleur et assure la cicatrisation rapide des plaies de toute nature.

Recommandée dans les lavages intimes, les bains, l'assainissement des appartements occupés par des vieillards ou des malades, etc., etc.

Son emploi dans les cas ci-dessus a donné lieu à de vifs éloges de la part des personnes qui en ont fait usage.

Exiger le cachet de garantie du Syndicat.

Représentant : DUMOULIN, Château de LIORAC, près BERGERAC (Dordogne).

Les Sports

Tournoi de basket-ball

A l'occasion du cinquantenaire de l'école laïque, la Fédération Lotoise de Basket-ball a organisé un tournoi auquel 12 équipes ont participé : les équipes de Terrou, champion du Lot, A. S. P. O., St-Germain I et II, la Violette de l'E. P. S., deux équipes de l'École Normale, deux du Lycée Gambetta et deux de l'A. S. S.

Après le tirage au sort, les éliminatoires commencent à 7 h. 30. Résultats : Juniors : A. S. S. II bat Lycée II par 4 à 1; E. N. 1^o bat Terrou II par 7 à 1; la Violette bat St-Germain II par 10 à 1; la Violette est finaliste, étant l'équipe ayant marqué le plus de points.

Séniors : A. S. S. I bat St-Germain I par 15 à 1; A. S. P. O. bat E. N. 2^o A., par 13 à 1; Lycée I bat Terrou I par 3 à 2; A. S. S. I se trouve qualifiée pour la finale.

Les demi-finales commencent à 14 h. 45. Résultats : Juniors : A. S. S. II bat E. N. I par forfait.

Séniors : A. S. P. O. bat Lycée I par 10 à 2.

Finale : Juniors : Sont aux prises, A. S. S. II et la Violette de l'E. P. S. Sont remarqués, Pagès, Michel, Lion, Couderc Raymond, Fénelon, Maury, parmi les plus adroits. Les arrières font un bon jeu. La partie est vite, claire, judicieusement arbitrée par M. Talou.

Résultats : Violette bat A. S. S. II par 6 à 4.

Séniors : La partie se joue entre A. S. P. O. et A. S. S. II. On remarque Mauffray, Capsal, Séché, d'Arnaud, Couderc H., Guilhem Pons. La partie est vite claire, toute de science et les jolies phases de jeu fusent à chaque instant. Elles suscitent l'admiration du nombreux public qui, intéressé, s'est arrêté autour du jeu. Aucun geste déplacé, les joueurs, malgré cela, se marquent étroitement. Pas de murmures. M. Talou est maître de la partie et ses coups de sifflet sont donnés toujours à bon escient.

Résultat : A. S. P. O. bat A. S. S. I par 18 à 9.

Une assemblée générale de la Fédération a lieu après le tournoi. Le discours du secrétaire, M. Laporte, est apprécié et très applaudi. Au nom de l'A. S. S., chargée par la Fédération de l'organisation du tournoi, M. Vigouroux les remercie d'être venus apporter leur concours au succès de la fête et leur dit le bon accueil qu'il rencontra auprès d'amis et commerçants dont la générosité a été sollicitée. La distribution des récompenses eut lieu ensuite. De jolis et nombreux lots offerts par des commerçants de la ville furent distribués aux jeunes équipiers, auxquels nous adressons, ainsi qu'à leur professeur, M. Vigouroux, nos vives félicitations.

DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 50.

Exécution du vampire de Dusseldorf. De Cologne. — Peter Kuersten, le vampire de Dusseldorf a été exécuté, ce matin, à 6 heures, dans la cour de la prison de Cologne.

L'exécution n'a pas été publique. Le vampire a été guillotiné.

Avant d'être exécuté, Peter Kuersten a écrit de nombreuses lettres et a demandé pardon aux familles de ses victimes.

Le tour du monde en avion

De New-York. — Les aviateurs Post et Gatty sont arrivés à Roosevelt-Field après avoir fait le tour du monde en 8 jours trois quarts.

Ils ont été acclamés par 10.000 personnes.

Au pays des Soviets

De Moscou. — Les quakers habitant la Russie où ils vinrent combattre la famine, ont reçu l'ordre de quitter le pays, à la suite d'un attentat qui eut lieu à l'Office de placement italien, au cours duquel cinq personnes furent blessées grièvement.

Les négociations franco-américaines. De Londres. — On continue à suivre avec optimisme les négociations franco-américaines et le nouvel aide-mémoire américain favorisant une solution transactionnelle.

PENDANT L'ÉTÉ

Pendant l'été il est recommandé à tous de prendre un fortifiant pour remettre en état l'organisme affaibli et pour redonner à l'estomac son activité primitive. Nous vous conseillons d'acheter chez votre pharmacien un flacon de Quintonine et d'en verser le contenu dans un litre de vin de table. Le vin fortifiant ainsi obtenu, pris avant chaque repas, vous rendra rapidement vos forces et la santé, et votre appétit se relèvera rapidement. Le flacon de Quintonine : 4 fr. 95. Toutes pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

Feuilleton du « Journal du Lot » 15

PAR PEUR DE L'AMOUR

ou UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERS

X

REVE BRISE

— Je pensais seulement accomplir mon devoir d'honnête homme, en épousant Liane, plaida-t-elle. Elle n'avait personne autre que moi pour la défendre d'un mariage odieux et j'avais fait naître et sollicité ardemment l'amour qu'elle me donnait si exclusivement.

— Votre acte était chevaleresque en soi, consentit Valentine, mais vous n'étiez pas seul en cause et par suite, pas tout à fait maître de vos actions...

Et, sur un geste de protestation de Ronald, elle ajouta très gentiment :

— En somme, vous avez été noble et désintéressé, je souhaite de tout mon cœur que Dieu vous en tienne compte et vous rende heureux.

— Liane est très jeune et facile à diriger. J'espère pouvoir la former à nos manières de penser et de vivre.

— Etes-vous tout à fait convaincu que le bonheur de votre vie était à ce prix ? demanda rêveusement Valenti-

ne extériorisant malgré elle sa pensée.

— J'aime profondément Liane, dit-il.

Valentine n'insista pas. Elle se leva et, la voie raffermit par un effort de sa volonté, elle insista sur la nécessité où il était d'aller, au plus tôt, avouer son mariage à ses parents.

— A l'instant même ! promit-il, mais... permettez-moi d'user de votre influence sur ma mère pour qu'elle aime Liane en son cœur et nous pardonne quoi qu'il arrive ?

— Je vous le promets, dit-elle, avec un pâle sourire, vous m'avez si bien parlé d'elle que je la reconnaitrais si je la rencontrais. J'essaierai d'être bon avocat de sa cause, qui est la vôtre...

— Vous êtes une amie incomparable et une âme exquise, dit-il, prenant les petits doigts glacés pour les porter respectueusement à ses lèvres.

— Ne vous illusionnez pas sur mon influence dit-elle. Vous avez fait votre vie, vous devez la regarder en face telle qu'elle est ; les obstacles commencent... Votre plus grande faute aux yeux de votre père sera le secret de ces derniers jours... Comment avez-vous pu manquer de courage après avoir agi comme un héros...

— C'est vrai, j'ai été lâche en face de mon père, avoua-t-il, courbant un peu sa belle tête orgueilleuse ; j'ai eu peur du mal que j'allais lui faire...

Et, regardant le beau visage pâi-

mais si noble et si fier il ajouta, sincère :

— Ce sont des femmes comme vous, et parlant comme vous venez de me parler qui font les héros, Miss d'Essex ; ma douce Liane, elle, ne sait que pleurer et nouer ses bras autour de mon cou attendant tout de moi...

De nouveau il s'inclina sur la main de la jeune fille.

— Merci, dit-il, profondément ému. Puis-je espérer que vous ne m'abandonnez pas et que, quoi qu'il arrive, vous resterez mon amie ?

— Je serai votre amie aussi longtemps que je vivrai Ronald, dit-elle gravement. Vous avez eu confiance en moi, j'en suis fière et je ne l'oublierai pas. Je resterai votre amie... et celle de Liane, ajouta-t-elle courageusement, mais ne pouvant empêcher sa voix de s'élever un peu.

Ronald ne comprit pas l'effort qu'elle s'imposait et sourit :

— Liane serait absolument égarée en votre présence, dit-il, elle est si timide et si sauvage.

Je ne saurais jamais vous remercier pour votre bonté, répéta-t-il, tandis qu'ils regardaient tous deux vers le château, piétinant les joyeuses petites fleurs des pelouses.

Valentine sourit, ne trouvant rien d'autre à dire. Elle pensait à sa mère qui s'attendait à une tout autre confiance que celle qu'elle aurait à lui faire.

La duchesse, le visage irradié de joie et d'espoir, le regardait venir du

haut de la grande terrasse ; elle interrompait son fils.

— Votre père vous attend, Ronald, dit-elle, il voudrait vous parler avant d'aller à Hotman.

— C'est le moment, murmura Valentine, de façon à n'être entendu que de lui et, saluant gracieusement la duchesse, elle se rendit directement à la chambre de sa mère.

— Maman dit-elle, sans autre préambule, il faut oublier ce que je vous ai dit hier soir, je faisais une grande erreur... Eton-Court ne sera jamais mon foyer une sottise vanité m'avait fait prendre mes desirs pour une réalité.

— Vous vous êtes querellée avec Ronald ? demanda l'excellente femme en souriant, mais un regard au visage de sa fille lui fit comprendre qu'il s'agissait de choses graves.

— Non, affirma la jeune fille simplement, nous sommes encore, Ronald et moi, les meilleurs amis du monde, mais il aime une autre femme...

— Alors il s'est indignement conduit envers vous ! dit lady d'Essex violemment irritée.

— Chut ! ma chère maman, n'ajoutez pas un mot. Tout ce que vous diriez serait humiliant pour moi. J'ai refusé vous le savez, des partis plus brillants que Ronald. Personne autre que nous deux ne doit jamais soupçonner que j'ai été assez sottise pour me méprendre sur ses intentions.

— Naturellement, approuva lady

d'Essex, déjà calmée mais, entre nous je peux bien m'étonner de son attitude ! Il semblait ne pouvoir vivre une seconde loin de vous !

— Il voulait seulement me gagner à la cause de son amour, maman, et obtenir mon appui auprès de ses parents.

— Egoïste comme tous les hommes, naturellement ! Il n'a même pas vu qu'il nous compromettrait aux yeux de nos amis !

— J'espère que nos amis me connaissent mieux, dit la jeune fille, mais je vous en prie, n'en parlons plus. Je veux oublier, bien vite, mon erreur et j'aime autant que rien ne vienne jamais me la rappeler.

Lady d'Essex comprit la souffrance de son enfant et fit mine de reprendre son livre. Mais, quelques minutes après, elle dit :

— Je pense que nous partirons demain chérie, votre père m'a écrit ce matin qu'il lui est impossible de venir nous rejoindre et qu'il a hâte de nous voir revenir...

— A vrai dire, ajouta-t-elle, j'ai horreur des scènes de famille et d'après ce que j'ai cru comprendre, Ronald va se trouver en désaccord avec son père ; j'aime autant ne pas être là...

Bibliographie

LA LISEUSE

Collection de romans à mettre entre toutes les mains

LE VIEUX SAULE

Par Yvonne OSTROGA

Ce roman d'une forme si aimable et si captivante semble une heureuse transposition du célèbre proverbe de Musset : *On ne badine pas avec l'amour*. Jacqueline Granier, jeune orpheline élevée sévèrement par d'excellents parents, même une vie assez encluse dans un délicieux petit coin de la Touraine. Mais elle peupla la solitude de ses rêves. Sa principale distraction est de visiter le vieux étang au bout duquel se trouve un saule d'aspect romantique, pareil aux arbres sacrés près desquels Jeanne d'Arc entendit ses voix. Ainsi suggestionnée, la jeune fille rencontre un lointain cousin, peintre parisien, qui lui paraît, à la faveur de l'intimité permise, devoir être le héros attendu du secret roman qu'elle espérait. Du coup, elle rompt les fiançailles honorables qui déjà engageaient son avenir. N'est-elle pas étendue d'une illusion sentimentale ? Le Prince Charmant entrevu n'est-il qu'un oiseau de passage ? Cruelle énigme qui se résout dans les larmes.

Un volume in-16, sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6^e, et dans toutes les bonnes librairies.

Au Tic Tac de la Vieille Pendule

(Contes quercynois) par Eugène GRANGIE

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs

En vente : A CAHORS

LIBRAIRIE MEYZENC

P. FRANCES, Successeur

LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Vient de paraître

« Au Pays des Bombances »

par Ernest LAFON

avec préface de Gustave GUICHES

Roman qui a reçu le plus chaleureux accueil en Quercy et dont les critiques de la grande presse font le plus vif éloge.

M. Serge Baranx en a dit : « Ce qu'il faut retenir et ce dont on ne saurait assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir voulu avant tout être quercynois, de l'avoir été dans le fond et dans la forme, car nous avons retrouvé, là, force et ce que nous avons perdu, la force de l'expression qui ont la bonne saveur et du terroir et donnent à l'œuvre sa vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié contre remboursement : s'adresser à la Librairie Meyzenc, P. FRANCES, successeur, 36, boulevard Gambetta, CAHORS. — Un gros volume de 350 pages, très belle édition, 12 francs.

Raymond REY

Professeur de l'Université
Docteur en lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente : A CAHORS

LIBRAIRIE MEYZENC

P. FRANCES, Successeur

LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Grands Réseaux
de Chemins de Fer Français

Exposition Coloniale Internationale
de Paris
(Mai à novembre 1931)

Billets spéciaux d'aller et retour
à prix réduits

A l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris en 1931, il est délivré aux porteurs de bons à lots de cette Exposition pendant la période comprise entre l'avant-veille de l'ouverture de cette manifestation et la veille de sa fermeture et dans la limite de deux voyages par bon, des billets d'aller et retour à prix réduit, au départ d'une gare quelconque des Grands Réseaux français à destination de Paris, sous réserve d'un parcours simple de 200 kilomètres.

Réduction sur le prix doublé des

billets ordinaires simples à plein tarif : 30 0/0 de 200 à 500 kilomètres ; 33 0/0 au-dessus de 500 kilomètres. Validité : 10 jours de 200 à 500 kilomètres ; 15 jours au-dessus de 500 kilomètres, sans faculté de prolongation. Ces billets ne permettent l'enregistrement comme bagages que des objets à l'usage personnel des voyageurs.

Eté 1931

Facilités offertes aux touristes effectuant des circuits automobiles

En vue de développer le tourisme dans les régions desservies par des services réguliers d'auto-cars, la Compagnie d'Orléans a décidé d'accorder aux porteurs de billets aller et retour du Tarif spécial intérieur V. n° 2 et commun V. n° 102, ou de billets aller et retour pour familles nombreuses et réformés de guerre (annexe commune aux tarifs généraux de G. V. et aux tarifs spéciaux V. n° 1, V. n° 101 (titre 1) et V. n° 2-102), délivrés au départ des gares de son Ré-

seau (1) à destination de la gare de rattachement de ces circuits, une validité supplémentaire gratuite d'un jour par circuit effectué.

Cette validité supplémentaire est portée à 8 jours pour les circuits de la Route de Bretagne et de Rocamadour-Gorges du Tarn, à 5 jours pour celui de la Route des Monts d'Auvergne et à 3 jours pour les circuits de deux journées au départ de Rocamadour et de Capdenac et Figeac et pour le service Quimper-Brest.

Les gares points de départ des circuits sont les suivantes : Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Pornichet, La Baule-Escoubac, Le Pouliguen, Vannes, Quiberon (pour le Palais Belle-Ile et la Route de Bretagne), Lorient, Quimper, Argenton-sur-Creuse, Limoges-Bénédictins, Bordeaux, Périgueux, Les Eyzies, Brive, Rocamadour, Figeac, Capdenac, La Bour-

(1) Sauf Paris, en ce qui concerne les circuits au départ d'Orléans, Blois, Tours, Saumur et Angers soumis à un régime particulier.

boule, Le Mont-Dore, Montluçon et Nérès-les-Bains.

La prolongation sera accordée, par la gare point de départ du circuit, sur production d'une attestation de l'entreprise de transport, au voyageur qui aura effectué le circuit.

Ces dispositions sont applicables pendant la durée du fonctionnement des circuits.

LE MAROC

à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

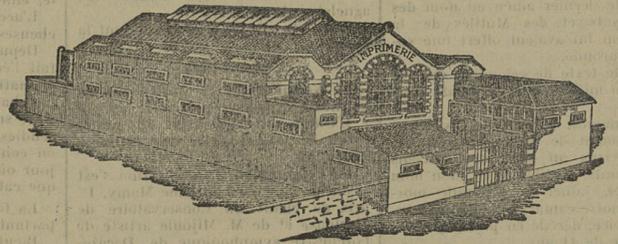
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Maitresses de Maison!

LISEZ la

Mode Pratique

qui conaille

ÉLÉGANCE-FANTAISIE
JOLIS RAFFINEMENTS

avec l'économie qu'impose la vie chère.
Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.
Le Numéro : 1 fr.



SERVICE D'ÉTÉ 1931

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 20	10 16	17 18 19	20 19	58 21	10		
PARIS (Aust.) dép.	22 34	10 28	17 29	20	8 21	22		
LIMOGES (arrivé)	5 53	16 30	23 30	35 2	8 3	20		
BRIVE (arrivé)	4 31 9 2	16 37	23 9	42 2	23 3	28		
BRIVE (départ)	7 15 11 56	18 18	0 48	2 11 4	8 5	9		
Gignac-Cressensac (départ)	7 38 12 32	16 19	18 24	18 50	0 54	2 17 4	17 5	16
SOULLAC	8 16 13 7	16 57	19 55					5 53
CAZOULES	8 42 13 50	17 24	19 6 20	31				
La Chap.-d-Mareuil	8 50 13 58	17 32	20 41					
Lamothe-Fénélon	9 6 14 14	17 38	21 5					
Nozac	9 16 14 24	18 1						
GOURDON	9 31 14 40	18 24	19 32 21	33			5 23	
Saint-Clair	9 40 14 49	18 34						
Dégagnac	9 51 15	18 46						
Thédirac-Peyrilles	10 2 15 11	18 59						
Saint-Denis-Catus	10 13 15 22	19 13						
Espère	10 22 15 31	19 24						
Pradines	10 29 15 38							
CAHORS (arrivé)	10 35 15 44	19 35 20	14	2 36	3 47	6 7 7	3	
Sept-Ponts (arrivé)	11 35 17 42	20 18		2 40	3 51	6 12	7	7 20
Cieureac	11 45 17 54							7 31
La Benque	12 7 18 11							7 47
Causseade	12 14 19 11	21 1						7 56
MONTAUBAN arr.	13 18 19 40	21 23		3 41	4 50	7 25	8	14 9 10
TOULOUSE arr.	16 58 21 8	22 17		4 29	5 37	8 22	9	5 11 12

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4 50	8 45	10 12	13 34	19 41 21
MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11	16 2	20 29 21 48
Causseade	6 55	10 27		16 41	20 54
La Benque	7 32	11 9		17 19	
Cieureac	7 40	11 18		17 27	
Sept-Ponts	7 51	11 30		17 38	
CAHORS... (arr.)	7 59	11 38	11 59	17 48	21 36 22 47
Pradines	8 17	12 42	12 3	17 58	21 40 22 51
Espère	8 24	12 49		18 2	0 38 1 2
Saint-Denis-Catus	8 32	12 58		18 10	
Thédirac-Peyrilles	8 46	13 13		18 23	
Dégagnac	8 59	13 27		18 36	
Saint-Clair	9 10	13 36		18 45	
GOURDON (d.)	9 17	13 43		18 54	
Nozac	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25
Lamothe-Fénélon	9 45	14 12		19 17	
La Chap.-de-Mar.	10 2 14 29			19 26	
CAZOULES	10 8 14 35			19 33	
SOULLAC	10 25 14 50	13 11		19 39	22 51
Gignac-Cressensac	10 52 15 20			20 21	
BRIVE... (d.)	11 20 15 50	13 48	20 49	23 30	0 29 2 9 2 40
PARIS... (A.) arr.		13 54		23 39	0 39 2 15 2 46
PARIS... (O.) arr.		21 48		8 33	8 53
PARIS... (A.) arr.		21 58		8 45	9 5 9 30 10 15

De Cahors à Libos

CAHORS	6 22	15 2		18 35
Pradines	6 29	15 10		18 43
Mercuès	6 38	15 19		18 52
Donelle (Arrêt)	6 42	15 23		18 56
Parnac	6 49	15 33		19 5
Luzech	6 55	15 39		19 13
Castelfranc	7 7	15 51		19 25
Puyssac (Arrêt)	7 11	15 55		19 29
Puy-Evêque	7 20	16 4	17 36	19 38
Duravel	7 27	16 11	17 48	19 46
Soturac-Touzac	7 35	16 19	18	19 54
Fumel	7 46	16 30	18 27	20 6
LIBOS	7 51	16 35	18 33	20 11

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 27	9 22	14 25	18 14
Fumel	6 38	9 29	14 32	18 22
Soturac-Touzac	6 54	9 40	14 43	18 33
Duravel	7 5	9 47	14 50	18 40
Puy-Evêque	7 21	9 55	14 57	18 47
Puyssac (Arrêt)	7 35	10 4 15	6	18 56
Castelfranc	7 52	10 9 15	12	19 2
Luzech	8 12	10 20 15	25	19 14
Parnac	8 25	10 29 15	34	19 23
Donelle (Arrêt)		10 34 15	39	19 28
Mercuès	8 40	10 40 15	45	19 34
Pradines	8 52	10 48 15	53	19 42
CAHORS	9 1	10 55 16		19 49

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	14 20	17 15
Vayrac	5 32	14 23	17 23
Béaille (arrêt)	5 38	14 31	17 29
Puybrun	5 47	14 43	17 38
Bretenoux-Biars	6 4	14 57	17 53
Port-de-Gagnac	6 12	15 5 18	1
Laval-de-Cère	6 25	15 15 18	11
Lamatévie	6 47	15 36 18	36
Siran (arrêt)	7 4	15 53 18	53
La Roquebrun	7 22	16 10 19	11
AURILLAC. arrivée	8 5	16 51	19 57

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	6 50	10 59	19 36
Sarlat	8 2	12	17 35 20 39
Cazouls	8 44	12 39	19 15 21 16
Souillac	7 37	10 55	13 32 19 28 21 25
Le Pigeon	7 52	11 20	13 47 15 45 16
Baladour. Arrêt	7 57	11 27	13 52 16 5
Martel	8 6	11 56	14
St-Denis-p.-M. ar.	8 16	12 8	14 10 16 24

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7 49	9 22	12 41 17 26
Martel	8 5	9 37	12 56 18
Baladour. Arrêt	8 12	9 44	13 2 18 11
Le Pigeon	8 18	9 50	13 7 18 31
Souillac	6 50	8 28	10 13 17 18 44
Cazouls	7 1	9 8	13 35 19 43
Sarlat	8 33	9 52	17 41 14 31 20 33
Le Buisson. ar.	6 7		18 33 15 23

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 40	17 16
Carsac	8 50	17 27
Grolejac	8 57	17 44
St-Cirq-Madelon	9 3	17 51
Payrignac (arr.)	9 10	17 59
GOURDON	9 20	18 9

</